

Lettre d'information n°14 – Février 2025



Cité Educative

Labellisée pour une période de 3 années depuis février 2022, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1 – Visite de la Ministre de la Ville
- 2 – Qu'est-ce que c'est : le PRE ?
- 3 – Une action qui fait Cité

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

1 – Visite de la Ministre de la Ville

Le 30/01/2025, **Madame Juliette MEADEL**, ministre déléguée chargée de la Ville, était en déplacement sur la ville d'Epina y'-sous-Sénart.

A la suite d'une marche exploratoire dans les quartiers de la Plaine et des Cinéastes visant à dresser un diagnostic général, la ministre a été à la **rencontre d'associations, et d'entreprises du territoire.**

Ce fut l'occasion de présenter différentes actions menées par nos partenaires sur notre ville notamment **en lien avec la Cité éducative.**



2 – Qu'est-ce que c'est ?

Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative est un dispositif historique de la politique de la ville. Lancé en 2005 par le Plan de cohésion sociale et de la loi de Programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, **le PRE s'adresse aux enfants et aux jeunes de 2 à 16 ans rencontrant des fragilités et issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).**

L'objectif principal du PRE est la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire. Néanmoins, il vise également à accompagner les enfants et les jeunes d'une **manière globale**, en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins éducatifs, sociaux et familiaux.

Pour cela, le PRE se construit autour des besoins des jeunes et de leurs familles. Il doit permettre la mise en place rapide de réponses adéquates et individualisées **dans le cadre d'un parcours de réussite.**



Le Programme de « Réussite éducative » témoigne **d'une approche singulière** dans la prise en charge des enfants et des jeunes les plus en difficultés en venant compléter les dispositifs éducatifs existants pour leur proposer – ainsi qu'à leur famille – **un parcours personnalisé et sur mesure dédié à leur réussite.**

Les parcours personnalisés établis dans le cadre des missions du PRE se concrétisent par la mise en place d'actions conduites hors temps scolaire.

A Epina y-sous-Sénart, les actions sont dispensées **par les référents de parcours**, professionnels désignés pour suivre et accompagner l'enfant dans sa progression. Les actions répondent à des besoins de l'enfant identifiés au préalable : **santé, accompagnement scolaire et éducatif, prévention du décrochage scolaire, soutien à la parentalité, actions culturelles, sportives, de loisirs.**

Le PRE n'est donc pas un dispositif de plus, mais bien un levier permettant de les mobiliser tous au profit de ceux qui en ont le plus besoin. Le PRE n'est pas non plus un programme supplémentaire de soutien scolaire, il ne se substitue pas aux missions et actions assurées en ce sens par l'école. Le PRE articule, complète et prolonge les actions de ses partenaires tels que le département, la CAF et l'Éducation nationale.

L'accompagnement d'un enfant ou d'une jeune dans son parcours éducatif et sa progression vers l'autonomie ne peuvent être conçus qu'avec **l'implication des parents** qui restent leurs premiers soutiens. Il s'agit alors de s'appuyer sur leurs compétences et de les inscrire dans une dynamique de projet afin de promouvoir la continuité éducative.



3 – Une action qui fait « Cité »

CITÉ INCLUSIVE

L'association Abrihandicap s'associe à l'entreprise Apa de Géant pour développer une CITE INCLUSIVE sur la ville d'Epina y-sous-Sénart.

Une initiative citoyenne et collaborative qui permet de rassembler les professionnels et partenaires autour de la question du handicap dans l'objectif de répondre aux besoins des familles Spinoliennes.

La Cité inclusive poursuit ses travaux en invitant les acteurs (professionnels de santé, associations, services municipaux, représentants de parents d'élèves...) à contribuer, lors de réunions de travail, à la définition d'actions concrètes qui viendront renforcer le vivre ensemble et l'inclusion dans notre ville.



Les prochaines rencontres auront lieu par visioconférence aux dates suivantes :

- **Groupe "Scolarité / Parentalité"** : Mardi 18/02/2025 à 18h30 et Jeudi 03/04/2025 à 12h30 en visioconférence.
- **Groupe "Santé"** : Mardi 11/03/2025 à 18h30 et le Jeudi 17/04/2025 à 12h30 en visioconférence.
- **Groupe "Emploi"** : Mardi 25/02/2025 à 18h30 et le Mardi 25/03/2025 à 18h30 en visioconférence.
- **Groupe "Culture"** : Mardi 18/03/2025 à 18h30 et le Mardi 08/04/2025 à 18h30 en visioconférence.

Inscrivez-vous sur le(s) groupe(s) de votre choix en contactant la Présidente de l'association Abrihandicap par mail à l'adresse : mireille-tidji@abrihandicap.org.

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>

